

Une réglementation au cas par cas

Avant de concrétiser un projet de pergola ou de véranda, il faut vérifier le cadre réglementaire de la commune.

Une pergola possède une ossature fixe qui s'apparente à une construction dès lors qu'elle mesure plus de 1,50 mètre de haut et a une surface supérieure à 5 mètres carrés ; surtout si elle est attachée à la façade, car elle vient alors modifier la visibilité des murs de l'habitat.

Au-dessous de 20 mètres carrés, sa réalisation est soumise à une déclaration préalable de travaux auprès de la mairie.

Au-delà de 20 mètres carrés, une demande de permis de construire est presque toujours obligatoire. Le recours à un architecte peut même être nécessaire si la surface totale occupée avec le bâtiment existant excède les 170 mètres carrés. Une véranda est également réglementée. Un permis de construire peut être obligatoire même au-

dessous de 20 mètres carrés de surface. Il faut se référer au plan local d'urbanisme (PLU) de la commune. Il peut exister des règles à respecter, comme la distance avec les voisins, des interdictions ou recommandations sur les formes et les matériaux utilisés. Il est nécessaire pour le propriétaire de se renseigner toujours auprès de sa mairie, et éventuellement de consulter le règlement de copropriété.

Ouverture sur mesure

Les vérandas et les pergolas bénéficient d'ouvrants coulissants, semi-coulissants ou télescopiques qui glissent au sol pour s'ouvrir ou se fermer, guidés par des rails ou montés sur roulettes. Si les parois des vérandas sont souvent proposées en polycarbonate ou en verre, les pergolas proposent plusieurs types de panneaux en persienne, voilage, tissu technique micro-perforé.

/ Pour ceux qui visent des structures non adossables, dans sa nouvelle collection Landscape, Paola Lenti invente un entre-deux, entre la cabane et la pergola, en combinant pour l'esthétique les modules Tunnel et Veranda. La structure en acier galvanisé est disponible en deux hauteurs, avec des plaques de montage adaptées à la qualité du sol (surface dure ou molle). Pour la couverture, les panneaux sont disponibles en bois (en bandes de sassafras) ou en tissu. Paola Lenti, collection Landscape, cabane modèle Veranda, création Bestetti Associati. */*

